

## **PREMIÈRE PARTIE : DISSERTATION**

*La dissertation est le traitement d'un sujet donné, avec une introduction, un développement en plusieurs parties et une conclusion.*

Le candidat doit montrer :

- *qu'il maîtrise des connaissances et sait les sélectionner ;*
- *qu'il sait organiser les connaissances de manière à traiter le sujet ;*
- *qu'il a acquis des capacités d'analyse et de réflexion.*

Pour traiter le sujet, le candidat :

- *analyse le sujet et élabore une problématique ;*
- *rédige un texte pertinent comportant une introduction (dégageant les enjeux du sujet et un fil conducteur en énonçant une problématique), plusieurs parties structurées et une conclusion (qui répond à la problématique).*

*La réalisation d'une illustration en appui du propos (croquis, schéma, etc.) amènera une valorisation de la note ; un fond de carte pourra être fourni si cela est adapté au sujet. La réalisation de cette production graphique n'a aucun caractère obligatoire, et son absence ne peut aucunement pénaliser le candidat.*

Source : *Extraits du BOEN spécial n° 2 du 13 février 2020.*

- La forme de l'introduction est laissée à la liberté du candidat, pour peu qu'il y dégage les enjeux du sujet, énonce une problématique et annonce un plan.
- Le candidat organise librement les différentes parties qu'il développe. Différents plans sont acceptables dès lors qu'ils s'inscrivent dans l'esprit du sujet ; on évalue la cohérence interne et la pertinence du devoir dans sa réponse au sujet.
- Dans la conclusion, le candidat répond de manière pertinente à la problématique énoncée dans l'introduction.

### **Capacités attendues**

Parmi les capacités et méthodes du programme de l'enseignement de spécialité (BOEN n° 8 du 25 juillet 2019), on attend en particulier la maîtrise de la capacité suivante : analyser, interroger, adopter une démarche réflexive.

Des capacités du programme d'histoire-géographie du tronc commun peuvent également être mobilisées : connaître et se repérer, contextualiser, conduire une démarche historique ou géographique et la justifier, mobiliser des connaissances pertinentes en lien avec le sujet.

### **Sujet 1 – Réparer les sociétés après un génocide : moyens et enjeux**

#### **Situation du sujet dans le programme et orientations principales**

##### **Thèmes, axes et /ou jalons mobilisables**

Le thème 3 intitulé « Histoire et mémoires » du programme de la spécialité histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques est mobilisable, en particulier l'introduction intitulée « Histoire et mémoire, histoire et justice », l'axe 2 intitulé « Histoire, mémoire et justice » et l'objet de travail conclusif intitulé « L'histoire et les mémoires du génocide des Juifs et des Tsiganes » et plus précisément les jalons « La justice à l'échelle locale : les tribunaux *gacaca* face au génocide des Tutsis », « La construction d'une justice pénale internationale face aux crimes de masse : le tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) et « Lieux de

mémoire du génocide des Juifs et des Tsiganes », « Juger les crimes nazis après Nuremberg » et « Le génocide dans la littérature et le cinéma ».

### **Réflexions sur le sujet et problématique**

Le candidat doit réfléchir à ce que signifie « Réparer les sociétés ». Il s'agit ici, après un ou des événements traumatiques, de recréer des liens entre des populations pour leur permettre de « faire à nouveau société » et de tenter de partager des valeurs communes. Le candidat est invité à définir la notion de génocide et en distinguer plusieurs dans l'histoire (des Juifs, des Tsiganes, des Tutsi...). Le sujet invite à réfléchir aux stratégies mises en œuvre par différents acteurs pour affronter cette question. Ces stratégies varient aussi en fonction de la période historique concernée et de la nature du régime politique en place.

Sans être exclusives, les problématiques suivantes peuvent être mobilisées : « Comment et pourquoi réparer les sociétés après un génocide ? » ou « Quels sont les défis de la réparation après un génocide ? ».

### **Éléments attendus**

Compte tenu du temps consacré à l'étude de cette question en classe ainsi que du temps dont disposent les candidats pour cette partie de l'épreuve, les principaux points suivants **peuvent** être envisagés, **sans attendre l'exhaustivité** :

#### **Notions et concepts**

Peuvent être mobilisés les notions et concepts suivants (l'ordre n'a pas de signification particulière) : génocide, crime contre l'humanité, justice pénale (nationale et internationale) face aux crimes de masse, imprescriptibilité, justice qui accompagne le processus de transition...

#### **Connaissances mobilisables**

Peuvent être mobilisées les connaissances suivantes :

- l'identification des différents acteurs (témoins, survivants, criminels, juges, dirigeants politiques et législateurs...) ;
- la reconnaissance et la qualification des crimes ;
- les réparations, y compris sur le temps long ;
- les différents moyens judiciaires (à l'échelle nationale et internationale), politiques (amnistie, rôle du législateur dans un État de droit, commémorations, lieux de mémoire...) et artistiques (littérature et cinéma) ;
- la fonction des mémoires en tension avec l'Histoire.

### **Éléments de valorisation :**

On valorisera :

- les transitions entre les parties qui donnent du liant au raisonnement ;
- la richesse des concepts, l'illustration par d'autres exemples que ceux des jalons ;
- et plus, largement toute qualité particulière d'expression ou de raisonnement ;
- les débats autour des commémorations, des lois mémorielles.

## Sujet 2 – Les enjeux de la question climatique

### Situation du sujet dans le programme et orientations principales

#### **Thèmes, axes et /ou jalons mobilisables**

Le thème 5 intitulé « L'environnement, entre exploitation et protection : un enjeu planétaire » du programme de la spécialité histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques est mobilisable, l'introduction et les trois axes intitulés « Qu'est-ce que l'environnement ? », « Le changement climatique : approches historique et géopolitique » et « Les États-Unis et la question environnementale : tensions et contrastes », et plus précisément les jalons « Le rôle des individus et des sociétés dans l'évolution des milieux : « révolution néolithique » et « révolution industrielle », deux ruptures ? », « Les fluctuations climatiques et leurs effets : l'évolution du climat en Europe du Moyen Âge au XIX<sup>e</sup> siècle », « Le climat, enjeu des relations internationales : les accords internationaux (Sommet de la Terre, COP...) », « L'environnement aux États-Unis : entre protection de la nature, exploitation des ressources et transformation des milieux depuis le XIX<sup>e</sup> siècle ; les rôles respectifs de l'État fédéral et des États fédérés », et « Les États-Unis et l'environnement à l'échelle internationale (État, firmes transnationales, ONG...) »

#### **Réflexions sur le sujet et problématique**

Le candidat est appelé à s'interroger sur l'objet d'étude, le climat, afin de mettre en exergue les enjeux sociétaux et politiques posés par la question climatique.

Il peut analyser à toutes les échelles les logiques de puissance et de coopération en jeu dans la gestion des évolutions climatiques. Il peut conduire une réflexion sur le sens et la portée des mécanismes de mobilisation à toutes les échelles afin de cerner les différents acteurs (organisations et organismes internationaux, États, experts, ONG, société civile, entreprises). Le candidat pourra apprécier comment la question climatique s'est imposée progressivement dans le débat citoyen.

Les conséquences, de toutes nature, de l'évolution, avérées ou supposées du climat à différentes échelles font partie du sujet.

Sans être exclusives, les problématiques suivantes peuvent être envisagées : « Pourquoi l'évolution climatique devient un objet sociétal de controverse ? » ou « Comment la question climatique interroge nos choix de société ? »

#### **Éléments attendus**

Compte tenu du temps consacré à l'étude de cette question en classe ainsi que du temps dont disposent les candidats pour cette partie de l'épreuve, les principaux points suivants **peuvent** être envisagés, **sans attendre l'exhaustivité** :

#### **Notions et concepts**

Peuvent être mobilisés les notions et concepts suivants (l'ordre n'a pas de signification particulière) : anthropisation, anthropocène, société industrielle, environnement, évolution climatique, adaptation, atténuation, transition...

#### **Connaissances mobilisables**

Peuvent être mobilisées les connaissances suivantes :

- l'évaluation de la fonction des sociétés industrielles dans l'évolution des conditions climatiques, à toutes les échelles géographiques et de temps ;

- la durabilité et l'adaptation des systèmes (transition, surexploitation des ressources, pollution des sols et de l'air par l'émission de gaz à effet de serre) ;
- les conséquences de plus en plus visibles et médiatiques sur les sociétés de l'intensification et de la multiplication des aléas climatiques (baisse des rendements agricoles, montée du niveau des océans, ouragan, ...) pouvant avoir comme conséquences des réfugiés « climatiques » ;
- la place de l'expertise (organismes scientifiques, courants politiques au cœur des débats de société et de la géopolitique mondiale) ;
- l'ambivalence de certaines puissances économiques et/ou d'États (États-Unis, Chine) sur les différentes mesures de réduction d'émission des gaz à effet de serre (accord de Paris de 2015 / COP).

### **Éléments de valorisation**

On valorisera :

- l'introduction d'un schéma / d'un croquis à condition qu'il soit mis en relation avec le développement (il doit être articulé au contenu) ;
- les transitions entre les parties qui donnent du liant au raisonnement ;
- la richesse des concepts, l'illustration par d'autres exemples que ceux des jalons ;
- la capacité à situer le propos dans la perspective d'une réflexion sur la notion d'anthropocène ;
- et plus, largement toute qualité particulière d'expression ou de raisonnement.

## **DEUXIÈME PARTIE : ÉTUDE CRITIQUE DE DOCUMENTS**

*Il s'agit d'une étude critique d'un ou deux documents de nature différente. Le sujet se compose d'un titre et d'un ou deux documents accompagnés d'une consigne, qui vise à orienter le travail du candidat. Un nombre limité de notes explicatives peut également figurer. Le candidat doit montrer :*

- *qu'il est capable de construire une problématique à partir du sujet indiqué par le titre et abordé par le (ou les) document(s) ;*
- *qu'il comprend le sens général du (ou des deux) document(s) ;*
- *qu'il est capable de sélectionner les informations, de les hiérarchiser, de les expliciter ;*
- *qu'il sait prendre un recul critique en réponse à sa problématique, en s'appuyant d'une part sur le contenu du document et, d'autre part, sur ses connaissances personnelles.*

*Pour traiter le sujet, le candidat :*

- *analyse de manière critique les documents en prenant appui sur la consigne et élabore une problématique ;*
- *rédige une introduction comportant une problématique ;*
- *organise son propos en plusieurs paragraphes ;*
- *rédige une conclusion qui comporte une réponse à la problématique.*

Source : *Extraits du BOEN spécial n° 2 du 13 février 2020.*

La forme du commentaire est laissée libre à condition qu'il soit organisé et réponde à la consigne en articulant les informations contenues dans le(s) document(s) et les connaissances du candidat.

Le regard critique sur le(s) document(s) est attendu pour dégager son (leur) intérêt et/ou ses (leurs) limites.

### **Capacités attendues**

Parmi les capacités et méthodes du programme de l'enseignement de spécialité (*BOEN* n° 8 du 25 juillet 2019), on attend en particulier la maîtrise de la capacité suivante : analyser, interroger, adopter une démarche réflexive.

Des capacités du programme d'histoire-géographie du tronc commun peuvent également être mobilisées : procéder à l'analyse critique d'un document selon une approche historique ou géographique, connaître et se repérer, contextualiser, conduire une démarche historique ou géographique et la justifier.

### **Sujet – Les représentations et les défis de la guerre**

#### **Situation de l'exercice dans le programme**

Le sujet est situé dans le thème 2 du programme d'enseignement de spécialité d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques intitulé « Faire la guerre, faire la paix : formes de conflits et modes de résolution ».

**Consigne : en analysant les documents, en les confrontant et en vous appuyant sur vos connaissances, montrez comment la nature des conflits, leurs représentations et les défis qu'ils posent aux États ont évolué.**

#### **Explicitation du choix des documents**

Les documents choisis permettent de mettre en exergue et de confronter les caractéristiques des conflits du XIX<sup>e</sup> siècle au XXI<sup>e</sup> siècle.

Le document 1 offre une approche descriptive de la guerre classique.

Le document 2, plus récent, écrit par deux observateurs, place le candidat dans une posture plus réflexive et l'encourage à une mise en perspective.

#### **Éléments attendus**

##### **La compréhension de la consigne**

La consigne invite à mobiliser les points suivants du programme :

- l'introduction, intitulée « Formes de conflits et tentatives de paix dans le monde actuel » ;
- l'axe 1 intitulé « La dimension politique de la guerre : des conflits interétatiques aux enjeux transnationaux » et plus précisément les jalons intitulés « La guerre, « continuation de la politique par d'autres moyens » (Clausewitz) : de la guerre de 7 ans aux guerres napoléoniennes » et « Le modèle de Clausewitz à l'épreuve des « guerres irrégulières » : d'Al-Qaïda à Daech » ;
- l'objet de travail conclusif intitulé « Le Moyen-Orient : conflits régionaux et tentatives de paix impliquant des acteurs internationaux (étatiques et non étatiques) » et plus précisément le jalon « Les deux guerres du Golfe (1991 et 2003) et leurs prolongements : d'une guerre interétatique à un conflit asymétrique ».

La maîtrise de ces points du programme invite le candidat à mener une approche comparative. Il pourra mener une réflexion sur l'évolution des conflictualités en insistant sur les ruptures. Le texte invite le candidat à mobiliser ses connaissances en science politique en interrogeant les défis que le terrorisme pose aux démocraties.

**Les grandes notions mobilisables** (liste non impérative et non exhaustive ; l'ordre n'a pas de signification particulière) : grande guerre, petite guerre, guerre irrégulière, champ de bataille, terrorisme, puissance, démocratie...

### **Articulation entre les informations contenues dans les documents et les connaissances du candidat**

Le document 1 permet au candidat d'identifier les éléments suivants :

- un champ de bataille limité géographiquement, théâtre d'une bataille menée par l'armée régulière napoléonienne ;
- la mise en œuvre d'une tactique militaire établie par un état-major visible au premier plan, qui s'appuie sur des outils spécifiques (longue vue, carte militaire) ;
- les techniques de guerre utilisées (cavalerie en mouvement à l'arrière-plan, armes à feu...);
- le fait que les populations civiles ne soient pas les cibles privilégiées des combats ;
- la mise en scène de l'État en guerre, dans un tableau qui est une commande du pouvoir politique royal (empereur au combat, posture victorieuse...).

Le document 2 encourage le candidat à mener une lecture comparative du premier document en s'appuyant sur :

- la remise en cause et la redéfinition de la spatialité des conflits armés comme l'effacement des frontières et l'émergence de mouvements terroristes supranationaux ;
- la redéfinition du rôle des armées régulières par la présence d'acteurs non étatiques, notamment terroristes ;
- les mutations dans le commandement, qui devient décentralisé et sans véritable hiérarchie ;
- l'émergence de nouveaux champs de bataille, notamment les villes, qui accompagne une évolution des formes de combat et des cibles ;
- les enjeux de la lutte contre le terrorisme pour les États démocratiques.

Les candidats pourront mobiliser leurs connaissances personnelles pour approfondir et discuter les éléments ci-dessus, en s'appuyant par exemple sur :

- les apports des théories de Clausewitz ;
- les modalités, les logiques et les acteurs des guerres irrégulières ;
- les enjeux liés à l'émergence du phénomène terroriste ;
- les analyses de science politique permettant d'éclairer les relations entre les guerres et la démocratie.

### **Éléments de valorisation**

On valorisera :

- la confrontation des documents avec d'autres connaissances ou documents auxquels l'élève pourrait faire référence ;
- une acuité particulière de l'approche critique et analytique.